



**PRÉFET DES BOUCHES-DU-RHÔNE**  
 Direction Départementale des Territoires et de la Mer  
 Service Urbanisme  
 Pôle Risques  
 26, rue Antoine Zola  
 13552 Marseille Cedex 3  
 13552 - Marseille cedex 3

Direction Régionale de l'Environnement, de l'Aménagement et du Climat  
 Provence-Alpes-Côte d'Azur  
 Service Prévention des Risques  
 Unité Centrale Industrie et Mines  
 14 rue Zola  
 CS 70248  
 13552 - Marseille cedex 3

Source : IGN  
 SIRENE 930258-0104  
 BD Pop 6004  
 CORF 2022  
 CRPA, PACA / GEDERS, 2018-2020  
 IGN, 2020  
 IGN, 2023

Approuvé par arrêté préfectoral le 9 mai 2023

**COMMUNE DE GARDANNE**

**PLAN DE PREVENTION DES RISQUES**  
 MINIER (Ignite) / CARRIERES SOUTERRAINES (Pierre à ciment)

**2 - PLAN DE ZONAGE REGLEMENTAIRE**  
**PLANCHE 4 AU 1/2500°**

Echelle 1/2500  
 Format A0

**Légende des aléas**

<b>ALEAS MINIER (Ignite)</b>	<b>Aléa Eclatement</b>
<b>Aléa Affaissement en zone Rouge et Violet</b>	<b>F: faible</b>
<b>M: moyen (cassant)</b>	<b>F: moyen</b>
<b>O: fort</b>	<b>Aléa Inondation</b>
<b>A: à faible, moyen (couple)</b>	<b>F: faible</b>
<b>Puits traités par bouchon autoportant</b>	<b>M: moyen intensité modérée (H&lt;1,50m)</b>
<b>P: périmètres de protection</b>	<b>F: fort</b>
<b>Aléa Effondrement localisé lié aux travaux souterrains</b>	<b>Aléa LIÉ AUX CARRIERES SOUTERRAINES (Pierre à ciment)</b>
<b>F: faible</b>	<b>Aléa Effondrement</b>
<b>M: moyen</b>	<b>F: faible</b>
<b>Aléa Tassement (dépôts de surface)</b>	<b>M: moyen</b>
<b>F: faible</b>	<b>C: fort</b>
<b>Aléa Glissement (dépôts de surface)</b>	<b>ENJEUX</b>
<b>F: faible</b>	<b>S: sites</b>
<b>M: moyen</b>	<b>S: terrains de sport</b>

**Remarques sur les légendes**

La présence d'aléa effondrement localisé lié aux ouvrages débouchant au jour se traduisant systématiquement par une zone Vi (Violet), les symboles relatifs à cet aléa (O, moyen) n'apparaissent donc pas sur la légende des aléas ci-contre.

Les zones d'aléa affaissement à caractère souple sont représentées par des cercles de couleur noire et celles à caractère cassant par des cercles de couleur rouge, conformément à la légende des aléas, uniquement pour les zones Rouge ou Violet.

D'une manière générale, pour connaître le niveau d'aléa affaissement à caractère souple (O: faible intensité très limitée, A: faible), il faut se reporter à la carte 4-1 des aléas miniers.

**Légende du zonage**

Les aléas A, n°1, P, E, G, F, I et C (voir légende des aléas ci-dessus pour connaître la correspondance entre cette nomenclature et les aléas) génèrent des zones inconstructibles suivant la méthodologie exposée dans le tableau ci-dessous.

Aléas miniers/carières souterraines	Enjeux	
	Zone urbanisée	Zone non urbanisée
Effondrement localisé lié aux ouvrages débouchant au jour qui ont été le niveau d'aléa (Faible et Moyen O)	V <sub>i</sub>	V <sub>i</sub>
Périmètres de protection autour des puits traités par bouchon autoportant P		
Et en présence éventuelle des autres aléas		
Affaissement (cassant) Moyen A	R	R
Effondrement localisé lié aux travaux souterrains Moyen E		
Glissement Moyen G		
Effondrement Moyen F		
Effondrement Fort I		
Glissement (cassant) de pente à ciment C		
Et en l'absence d'aléa Effondrement localisé lié aux ouvrages débouchant au jour Faible O, Moyen O et en l'absence des périmètres de protection autour des puits traités par bouchon autoportant P		
Et en présence éventuelle des autres aléas		

Les aléas @, n°1, P, E, G, F, I et C (voir légende des aléas ci-dessus pour connaître la correspondance entre cette nomenclature et les aléas) engendrent des zones Bki, Marou ou Vert suivant la méthodologie exposée dans le tableau ci-dessous.

Aléas miniers/carières souterraines	Enjeux	
	Zone urbanisée	Zone non urbanisée
Affaissement (souple) Faible intensité très limitée @	V <sub>1</sub>	V <sub>1</sub>
Sans aléa affaissement mais en présence d'aléa(s) n. e. g. f. I et C	B1	M1
Affaissement (souple) Faible à ou Moyen à en présence éventuelle d'aléa(s) n. e. g. F, I et C	B2	M2

